



Le 29 septembre 2014

Par courriel, messenger et SDÉ

Me Véronique Dubois
SECRÉTAIRE
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-5197
C. élec. :
Tremblay.JeanOlivier@hydro.qc.ca

OBJET: Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2014-2015
Phase 2 — Demande de modifications de l'option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences
Votre dossier R-3854-2013 phase 2 / Notre référence : R049100

Chère consoeur,

En suivi de la décision D-2014-164, veuillez trouver ci-joint les propositions du Distributeur quant aux textes des *Conditions de service d'électricité* et la révision de l'article 12.5 des *Tarifs et conditions du Distributeur* le tout relativement au dossier mentionné en objet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)